

441493-2026 - Mededinging

België – Diensten voor ophalen van vuilnis – Collecte des déchets ménagers résiduels (DMR), des déchets organiques (DO) et des déchets verts de la commune de Braine-l'Alleud

OJ S 121/2026 26/06/2026

Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Diensten

1. Koper

1.1. Koper

Officiële naam: in BW association intercommunale SC

E-mail: direction@inbw.be

Rechtsvorm van de koper: Publiekrechtelijke instelling

Activiteit van de aanbestedende dienst: Algemene overheidsdiensten

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: Collecte des déchets ménagers résiduels (DMR), des déchets organiques (DO) et des déchets verts de la commune de Braine-l'Alleud

Beschrijving: Cahier des charges relatif à la collecte des déchets ménagers résiduels (DMR), des déchets organiques (DO) et des déchets verts de la commune de Braine-l'Alleud. Le marché consiste en une offre de base et une option exigée. Le soumissionnaire remettra obligatoirement une offre pour l'offre de base et l'option. Offre de base : 1. Collecte en porte-à-porte des déchets ménagers résiduels en sacs de la commune de Braine-l'Alleud toutes les deux semaines. 2. Chargement des déchets organiques au dépôt communal de Braine-l'Alleud et transport jusqu'à l'unité de valorisation énergétique de Virginal. 3. 16 collectes en porte-à-porte de déchets verts par an. Le pouvoir adjudicateur se réservant le droit de diminuer ou d'augmenter le nombre de collecte de déchets verts annuels ou de supprimer cette collecte. Option exigée : Collecte en porte-à-porte supplémentaire toutes les 2 semaines des déchets ménagers résiduels afin d'arriver à une collecte hebdomadaire de déchets ménagers résiduels. Activation de l'option à l'attribution : Lors de l'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur activera l'option prévue afin de permettre la réalisation d'une collecte hebdomadaire des déchets ménagers résiduels sur l'ensemble du territoire de la commune de Braine-l'Alleud. Conformément à l'article 56, §4 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, l'activation de cette option ne crée aucune obligation, pour le pouvoir adjudicateur, de la maintenir durant toute la durée du marché. Désactivation de l'option en cours d'exécution : En cours d'exécution du marché, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de désactiver l'option visée au paragraphe précédent, afin de modifier la fréquence de collecte des déchets ménagers résiduels et de la fixer à une collecte toutes les deux semaines. Cette faculté s'exerce conformément aux dispositions légales précitées, qui prévoient que le pouvoir adjudicateur n'est jamais tenu de lever ou de maintenir une option, que ce soit lors de la conclusion ou en cours d'exécution du marché. La décision de désactivation sera notifiée au titulaire au plus tard le 30 septembre pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier de l'année civile suivante. Adaptation du planning et des zones de collecte : En cas de désactivation de l'option, le soumissionnaire sera tenu de collaborer à la révision : • du planning des collectes, • de la répartition des zones de collecte, de manière à permettre l'optimisation de son organisation dans le respect des obligations contractuelles. Le titulaire ne pourra prétendre à

aucune indemnité, sauf si la révision entraîne une modification substantielle du marché au sens de la réglementation applicable. Le marché est conclu pour une durée initiale de 36 mois. Il peut être reconduit tacitement 2 fois, chacune pour une durée de 12 mois.
Identificatiecode van de procedure: 76dfc4c7-d1b0-4f4f-9324-59bc73717bc5
Interne identificatiecode: PPP0HS-1999/6221/in BW/DD/ColIOM_FFOM_DV/Braine l'Alleud-2027
Type procedure: Openbaar
De procedure wordt versneld: neen

2.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten
Belangrijkste classificatie (cpv): 90511000 Diensten voor ophalen van vuilnis

2.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Land: België

2.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Land: België

2.1.4. Algemene informatie

Rechtsgrondslag:
Richtlijn 2014/24/EU

2.1.6. Gronden voor uitsluiting

Bronnen voor uitsluitingsgronden: Aanbestedingsstuk

5. Perceel

5.1. Perceel: LOT-0001

Titel: Collecte des déchets ménagers résiduels (DMR), des déchets organiques (DO) et des déchets verts de la commune de Braine-l'Alleud.

Beschrijving: Cahier des charges relatif à la collecte des déchets ménagers résiduels (DMR), des déchets organiques (DO) et des déchets verts de la commune de Braine-l'Alleud. Le marché consiste en une offre de base et une option exigée. Le soumissionnaire remettra obligatoirement une offre pour l'offre de base et l'option. Offre de base : 1. Collecte en porte-à-porte des déchets ménagers résiduels en sacs de la commune de Braine-l'Alleud toutes les deux semaines. 2. Chargement des déchets organiques au dépôt communal de Braine-l'Alleud et transport jusqu'à l'unité de valorisation énergétique de Virginal. 3. 16 collectes en porte-à-porte de déchets verts par an. Le pouvoir adjudicateur se réservant le droit de diminuer ou d'augmenter le nombre de collecte de déchets verts annuels ou de supprimer cette collecte. Option exigée : Collecte en porte-à-porte supplémentaire toutes les 2 semaines des déchets ménagers résiduels afin d'arriver à une collecte hebdomadaire de déchets ménagers résiduels. Activation de l'option à l'attribution : Lors de l'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur activera l'option prévue afin de permettre la réalisation d'une collecte hebdomadaire des déchets ménagers résiduels sur l'ensemble du territoire de la commune de Braine-l'Alleud. Conformément à l'article 56, §4 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, l'activation de cette option ne crée aucune obligation, pour le pouvoir adjudicateur, de la maintenir durant toute la durée du marché. Désactivation de l'option en cours d'exécution : En cours d'exécution du marché, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de désactiver l'option visée au paragraphe précédent, afin de modifier la fréquence de collecte des déchets

ménagers résiduels et de la fixer à une collecte toutes les deux semaines. Cette faculté s'exerce conformément aux dispositions légales précitées, qui prévoient que le pouvoir adjudicateur n'est jamais tenu de lever ou de maintenir une option, que ce soit lors de la conclusion ou en cours d'exécution du marché. La décision de désactivation sera notifiée au titulaire au plus tard le 30 septembre pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier de l'année civile suivante. Adaptation du planning et des zones de collecte : En cas de désactivation de l'option, le soumissionnaire sera tenu de collaborer à la révision : • du planning des collectes, • de la répartition des zones de collecte, de manière à permettre l'optimisation de son organisation dans le respect des obligations contractuelles. Le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité, sauf si la révision entraîne une modification substantielle du marché au sens de la réglementation applicable. Le marché est conclu pour une durée initiale de 36 mois. Il peut être reconduit tacitement 2 fois, chacune pour une durée de 12 mois.
Interne identificatiecode: in BW/DD/CollOM_FFOM_DV/Braine l'Alleud-2027_1

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 90511000 Diensten voor ophalen van vuilnis

Opties:

Beschrijving van de opties: Options exigées (Collecte en porte-à-porte supplémentaire des déchets ménagers résiduels en sacs, en complément de l'offre de base, de manière à assurer une collecte hebdomadaire sur la commune de Braine-l'Alleud.)

5.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Land: België

5.1.3. Geraamde duur

Looptijd: 108 Maanden

5.1.4. Verlenging

Maximumaantal verlengingen: 2

Overige informatie over verlengingen: Le marché comporte deux reconductions.

5.1.6. Algemene informatie

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

De namen en beroepskwalificaties van het voor de uitvoering van de opdracht ingezette personeel moeten worden vermeld: Niet vereist

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): ja

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aankondiging

Criterium: Specifieke jaarlijkse omzet

Beschrijving van het selectie criterium: Le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire Niveau(x) minimal(aux): chiffre d'affaires annuel minimum : 500.000 €

Criterium: Gereedschappen, installaties of technische uitrusting

Beschrijving van het selectiecriteria: Le matériel, l'équipement technique et le personnel dont le soumissionnaire disposera pour l'exécution des services Niveau(x) minimal(aux): 1 camion équipé selon les exigences du marché avec au minimum un chauffeur et un chargeur.

Criterium: Referenties voor gespecificeerde diensten

Beschrijving van het selectiecriteria: La liste des principaux services exécutés au cours des trois dernières années concernant des collectes d'ordures ménagères. Le soumissionnaire indiquera le montant, la date et leur destinataire public ou privé : ces références seront prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services Niveau(x) minimal(aux): Prestations de collectes sur 1 année pour minimum 30.000 habitants au total, d'un montant minimum de 300.000 € HTVA avec au moins une attestation

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectiecriteria: * Le DUME, par lequel le soumissionnaire déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. Les Soumissionnaires sont avertis que l'absence de DUME joint à l'offre entraîne automatiquement l'irrégularité substantielle de l'offre avec en conséquence le rejet de celle-ci sans quelque possibilité de régularisation. Les Soumissionnaires seront dès lors attentifs à fournir ce document. Les causes d'exclusion sont également applicables : • à tous les membres d'un groupement sans personnalité juridique • aux tiers dont la capacité est invoquée pour répondre aux conditions de sélection • aux sous-traitants proposés dans l'Offre, Les mesures correctrices sont celles que le candidat/soumissionnaire a pris pour assurer sa fiabilité malgré qu'il ait fait l'objet d'un motif d'exclusion obligatoires ou facultatives visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Le soumissionnaire doit, d'initiative, dans son offre, signaler les mesures correctrices prises concernant les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ce conformément à l'article 70 § 2 de la même loi qui stipule : « Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67, le candidat ou le soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er au début de la procédure ». Le soumissionnaire doit, d'initiative, dans son offre, signaler les mesures correctrices prises concernant les motifs d'exclusion visés aux articles 68 et 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Dans ce cadre, il apportera d'initiative la preuve, notamment : - Qu'il a versé ou entrepris de verser une indemnité de réparation de tout préjudice causé par l'infraction pénale ou la faute ; - Qu'il a clarifié totalement les faits et circonstances en collaborant activement avec les autorités chargées de l'enquête ; - Qu'il a pris des mesures préventives concrètes de nature technique et organisationnelle et en matière de personnel afin d'éviter toute nouvelle infraction ou faute (exemple : opérateur économique condamné pour fraude mais il a été procédé entretemps au licenciement de l'employé responsable de ladite fraude) - Qu'il a régularisé sa situation en matière fiscale et sociale conformément à l'article 68 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Le soumissionnaire produit un extrait du casier judiciaire* récent qu'il joint à son offre. Dans le cas où cet extrait ne peut être joint directement à l'offre, le pouvoir adjudicateur demandera au soumissionnaire pressenti, par les moyens les plus rapides, de produire dans un délai de 5 jours ouvrables cet extrait. * Casier de l'entreprise personne morale ET des personnes physiques membre de l'organe de décision (67§1 al.5 Loi) ou, à défaut, d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative

compétente du pays d'origine ou d'établissement de l'opérateur économique et dont il résulte que ces conditions sont remplies. En bref, un document attestant qu'il n'y ait pas eu de condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes : 1° participation à une organisation criminelle; 2° corruption; 3° fraude; 4° infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction; 5° blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme; 6° travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains. 7° occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Marche à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Importer une demande/réponse DUME'. - Dans la rubrique 'Télécharger le document', téléchargez le fichier DUME en format XML fourni par le pouvoir adjudicateur avec les documents du marché (le pdf montre le modèle du document à compléter). - A la question 'Dans quel pays votre entreprise est-elle située ?', sélectionner votre pays - Cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des différentes parties. - Compléter la date, le lieu et la signature (qui doit être électronique par le représentant habilité de l'opérateur économique) - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous téléchargez au format PDF et xml. Joignez ensuite les 2 formats à votre offre. Les soumissionnaires peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le Pouvoir Adjudicateur consultera, via télémarché, les différentes déclarations afin de vérifier que le soumissionnaire n'est pas dans un cas d'exclusion. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Gunningscriteria

Criterium:

Type: Kosten

Beschrijving: Prix

Categorie van het gunningscriterium gewicht: Gewicht (punten, exact)

Gunningscriterium numerieke waarde: 100

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1999/HS/2026>

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://www.publicprocurement.be>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Niet toegestaan

Varianten: Niet toegestaan

Beschrijving van de financiële garantie: Cautionnement (5 % d'une partie du marché; voir CCH)

Uiterste datum voor de ontvangst van inschrijvingen: 01/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Duur waarin de aanbidding geldig moet blijven: 120 Dagen

Informatie over de openbare opening:

Openingsdatum: 01/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Plaats: Siège Social : rue de la Religion, 10 à 1400 Nivelles

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbbedrijven: Neen

Elektronische facturering: Vereist

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische orderplaatsing: neen

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische betaling: neen

5.1.15. Technieken**Raamovereenkomst:**

Geen raamovereenkomst

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Organisatie voor beroepsprocedures: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Informatie over de termijnen voor beroep: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt: in BW association intercommunale SC

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt: in BW association intercommunale SC

8. Organisaties**8.1. ORG-0001**

Officiële naam: in BW association intercommunale SC

Registratienummer: 0200362210

Postadres: Rue de la Religion, 10

Stad: Nivelles

Postcode: 1400

Onderverdeling land (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Land: België

Contactpunt: Laurent Dauge

E-mail: direction@inbw.be

Telefoon: +32 67217111

Fax: +32 67216928

Internetadres: <http://www.inbw.be/>

Rollen van deze organisatie:

Koper

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt

8.1. ORG-0002

Officiële naam: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Registratienummer: BE 0308.357.753

Postadres: Rue de Soignies, 8
Stad: Nivelles
Postcode: 1400
Onderverdeling land (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Land: België
E-mail: Nivelles.TPI.civil@just.fgov.be
Telefoon: +32 67875151

Rollen van deze organisatie:

Organisatie voor beroepsprocedures
Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures

8.1. ORG-0003

Officiële naam: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services
Registratienummer: BE 0475.480.736
Stad: Antwerpen / Anvers
Postcode: 2000
Onderverdeling land (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)
Land: België
E-mail: info@3p.eu
Telefoon: +32 3 294 30 51

Rollen van deze organisatie:

Aanbieder van aanbestedingsdiensten

8.1. ORG-0004

Officiële naam: FPS Policy and Support
Registratienummer: BE 0671.516.647
Stad: Brussels
Postcode: 1000
Onderverdeling land (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Land: België
E-mail: e.proc@publicprocurement.be
Telefoon: +32 2 740 80 00

Rollen van deze organisatie:

TED eSender

Informatie over een aankondiging

Identificatiecode/versie van de aankondiging: 3ffcb793-4efe-401c-af3c-83e14e815081 - 01
Type formulier: Mededinging
Type aankondiging: Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling
Subtype aankondiging: 16
Verzenddatum van de aankondiging: 24/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd
Aankondiging datum verzending (eSender): 24/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd
Talen waarin deze aankondiging officieel beschikbaar is: Frans
Publicatienummer aankondiging: 441493-2026
Nummer uitgave PB S: 121/2026
Datum van bekendmaking: 26/06/2026